



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E98579

VALABLE JUSQU'AU 03/03/2024

ÉDITÉ LE 24/02/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2003  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 14/03/2017  
25 000

Raison sociale : HUGO MENUISERIES

7 RUE DU LIEUGHENAER  
59140 DUNKERQUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DUNKERQUE 44985922200019

Téléphone : 03 28 60 13 71  
Portable : 06 21 16 37 90

Fax :

Siret : 449 859 222 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3046124

Site Internet :

E-mail : hugo.menuiseries@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
GAN 20877857H

Responsabilité légale :  
NORBERT HUGO PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :  
GAN 208778570006

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 04/03/2020           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 09/11/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE  
272, BOULEVARD GEORGES  
CLEMENTEAU  
B.P. 16013  
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.